

Paris, le 26 avril 2017

**Communiqué de mise à disposition du Document de référence 2016
de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances informe le public que le Document de référence 2016 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 25 avril 2017.

Le Document de référence 2016 intègre :

- le Rapport financier annuel,
- le Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de référence 2016 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Crédit Agricole Assurances (www.ca-assurances.com/espace-investisseurs) ainsi que sur le site internet de l'AMF.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier groupe d'assurance en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

Crédit Agricole Assurances compte 4 200 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2016 s'élève à 30,8 milliards d'euros.

www.ca-assurances.com